



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS – 12 boulevard d'Indochine – 75933 PARIS CEDEX 19

- Division des personnels enseignants (DPE) – personnels enseignants, d'éducation, psychologues du 2nd degré public
- Division des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (DPATSS)
- Division des personnels du supérieur (DPSUP) – personnels ITRF
- Bureau des personnels d'encadrement (BPE)
- Division des écoles (DE) – enseignants du 1^{er} degré public
- Division des personnels enseignants du privé (DEP)
- Bureau de l'assistance éducative et des contrats aidés (BACA)

Demande de prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement correspondant aux déplacements effectués par les agents publics entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail

Décret n° 2010-676 du 21 juin 2010

Année scolaire 20 / 20

Nom : Prénom :

INSEE : □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □

Grade : Discipline ou Fonction :

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

Etablissement d'affectation :

N° et libellé de la voie :

Code postal : Localité :

ADRESSE PERSONNELLE :

N° et libellé de la voie :

Complément (N° d'appartement, boîte aux lettres, escalier, couloir, étage ou autre...) :

Lieu dit (ou BP) :

Code postal : Localité :

ETABLISSEMENT D'EXERCICE DES FONCTIONS :

Ne rien inscrire s'il est identique à celui d'affectation

Etablissement d'exercice :

N° et libellé de la voie :

Code postal : Localité :

ARRET, STATION OU GARE

du domicile : du lieu de travail :

ZONE DE TRANSPORT

de 1 à 5 pour l'Ile de France ou Province

du domicile : du lieu de travail :

NATURE DU TITRE D'ABONNEMENT SOUSCRIT AUPRES DU TRANSPORTEUR :

En présence de plusieurs titres d'abonnement, remplir un formulaire pour chacun

Joindre IMPERATIVEMENT

- la photocopie **lisible et recto verso** du ou des titres de transport (carte)
- les justificatifs d'achat pour le mois et / ou les mois antérieurs à la demande

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Carte ou abonnement annuel | <input type="checkbox"/> Carte ou abonnement mensuel |
| <input type="checkbox"/> Carte ou abonnement hebdomadaire | <input type="checkbox"/> Carte Imagine " R" |
| <input type="checkbox"/> Abonnement SNCF type "Fréquence" | <input type="checkbox"/> Ticket SNCF province à l'unité |
| <input type="checkbox"/> Abonnement à un service public de location de vélos | |

Coût du titre de transport :

Je demande à bénéficier du remboursement des frais de transport à compter du : et je joins les justificatifs d'achat à partir de cette date.

Je déclare que :

- le transport entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail n'est pas assuré par l'administration ;
- je ne suis pas logé(e) par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie pas des dispositions du décret n° 83-588 du 1er juillet 1983 et ne suis pas atteint d'un handicap dont l'importance empêche l'utilisation des transports en commun.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transport utilisés.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé par l'administration à tout moment de l'année.

Fait à :, le :

Signature de l'agent

Son omission entrainera automatiquement le refus de la demande.

Faussees déclarations : toute fausse déclaration est susceptible d'entraîner l'application de l'une des sanctions disciplinaires prévues au titre V du statut général des fonctionnaires, voire de sanctions pénales (loi n°68-690 du 31 juillet 1968).

Fait à :, le :

Signature et cachet du supérieur hiérarchique

Son omission entrainera automatiquement le refus de la demande.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière des agents publics. Sont destinataires des données les services gestionnaires du Rectorat de Paris et les services payeurs de la Direction Générale des Finances Publiques.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à votre service gestionnaire au Rectorat de l'académie de Paris – 12 boulevard d'Indochine – 75933 PARIS CEDEX 19. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.